

# LA DOUZAINE «DÉGOÛTANTE»

Si le dossier pesticides semble loin d'être classé, il n'est pas le seul à jeter le trouble sur la sécurité de nos aliments. En juin dernier, l'association Agir pour l'environnement a commandité l'analyse de quatre aliments, des biscuits chocolatés Lu, des chewing-gums Malabar, un mélange d'épices de la marque Carrefour et une conserve de blanquette de veau William Sauren. Verdict : tous contenaient des nanoparticules, des particules infiniment petites. Jugez donc : un nanomètre, c'est 50 000 fois plus petit que le diamètre d'un cheveu ! Dans l'alimentation, elles sont utilisées pour booster les qualités des produits, en les rendant plus onctueux, en évitant la formation de grumeaux, etc. En France comme partout dans l'Union européenne, la mention «nanoparticules» doit être précisée depuis 2014 dans la liste des ingrédients de tout aliment contenant des particules mesurant moins de 100 nanomètres (nm). Les produits analysés ne l'indiquaient nulle part.

## Les nanoparticules, parce qu'elles sont ingérées, représentent un risque réel

Cette opacité des industriels de l'agroalimentaire trouve une explication : les nanoparticules, du fait de leur petite taille, sont suspectées de traverser facilement les barrières censées protéger notre organisme, comme la barrière intestinale. Une fois passée celle-ci, les nanoparticules peuvent librement circuler dans le sang et gagner différents organes, comme la rate, le foie, le cerveau. Jusque-là, peu d'études se sont attaquées à l'évaluation de la toxicité de ces nanoparticules lorsqu'elles sont ingérées. Les premiers résultats ne sont pas rassurants. Processus inflammatoires, mort cellulaire... : au contact de ces nanoparticules, les tissus déraillent. D'autant plus que certaines sont issues de substances classées comme «cancérogènes possibles» pour l'homme, à l'instar du dioxyde de titane, ajouté dans nos aliments sous le nom de l'additif E171 et qui sert à rendre les blancs plus blancs... «Les nanoparticules n'ont vraiment rien à faire dans la composition de nos aliments. Parce qu'elles sont ingérées, elles présentent un risque réel pour les consommateurs», s'inquiète Magali Ringoot, d'Agir pour l'environnement. Son organisation a demandé la mise en place d'un moratoire sur l'ajout de nanoparticules dans l'alimentation. **A.B. ■**

L'ONG Environmental Working Group a passé au crible les fruits et légumes de supermarchés afin de savoir ceux qui, en moyenne, étaient les plus chargés en pesticides. Il en est sorti une liste, *the dirty dozen* : fraise, pomme, nectarine, pêche, céleri, raisin, cerise, épinard, tomate, poivron, tomate cerise, concombre. Pour l'ONG, une seule solution : il faudrait arrêter de consommer ces fruits et légumes lorsqu'ils sont produits en agriculture conventionnelle, qui utilise des pesticides, et opter pour leur version bio. En 2015, Greenpeace a elle aussi mené des tests sur les pommes prélevées dans des vergers de 12 pays d'Europe. Parmi les 85 échantillons, 78 % contenaient des pesticides, issus de 53 substances différentes, dont 7 non autorisées dans l'Union européenne sauf sur dérogation. En juin 2016, l'organisation a tenté une nouvelle expérience : elle a confectionné des jus à partir

de fruits achetés dans les supermarchés E. Leclerc. Tous, sans exception, présentaient de la deltaméthrine, un insecticide hautement toxique pour les abeilles, de l'iprodione ou du fludioxonil, deux fongicides, et d'autres substances toutes aussi savoureuses ! Depuis, l'ONG a lancé un défi aux enseignes de la grande distribution : qui sera la première à éliminer les pesticides de la production des pommes et des pommes de terre, en commençant par les plus dangereux pour les abeilles et la santé humaine ? Carrefour et Les Magasins U sont les seules, pour l'instant, à avoir fait preuve de bonne volonté, en prenant des mesures concrètes sur la réduction d'usage des pesticides et de soutien aux agriculteurs. Auchan, Casino, Intermarché se contentent du minimum. Quant à E. Leclerc, zéro pointé ! L'opacité la plus totale règne, l'enseigne ne fournissant aucune information sur ses pratiques.



ÉMILIE LOREAU/PICTURE TANK